

Compte rendu réunion

Séance du 9 novembre 2015

L'an deux mil quinze et le neuf novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 02/11/2015*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.
Affichage porte de la Mairie le 02/11/2015

Présents : MM. GUILLAUME Alain - ANDRE Philippe - BAUD Thérèse - MORIN Daniel - LE MAINTEC Christophe - THOMÉ Valérie - NOGUES Loïc - SAGUET Emmanuelle - COJEAN François - OLLITRAULT Michelle - SHEWARD Sandra - CHEREL Nolwen - LE CLEZIO Valérie - Daniel PETIOT

Absente excusée : GLOUX Ingrid a donné procuration à LE CLEZIO Valérie

Secrétaire de séance : SAGUET Emmanuelle

1/ Cessions d'immeubles :

A/ Cessions d'immeubles :

* Bâtiment Place du Champ de Foire (l'Excalibur) : Mme PATASSE a manifesté son intérêt pour ce bâtiment en vue de développer son activité. Elle sera invitée à présenter son projet au bureau municipal.

*Bâtiment Rue de Bellevue (ancienne paroisse) :

A l'unanimité, l'assemblée délibérante propose de mettre en vente l'immeuble situé 2, rue de Bellevue (ancienne paroisse).

Cet immeuble ancien aux murs en pierre sous couverture en ardoises d'une superficie d'environ 50 m² se situe sur une parcelle AA N°67 pour 2a 27 ca.

La mise à prix de ce bien est de 30 000 €, la vente se fera au plus offrant.

Les offres devront être déposées pour le 7 décembre 2015 sous enveloppes fermées à la mairie.

Une publicité sera faite sur le site internet et chez les notaires du secteur.

* Pavillons Ste Emerentienne et bâtiment 18, bis rue de la Gare :

Mr Le Maire et Mme BAUD ont rencontré les locataires acheteurs, sont très satisfaits. Un bornage va être nécessaire pour le bâtiment de la Gare afin de délimiter le terrain attenant à la maison, environ 90m².

B/ Diagnostics

Dans le cadre de la vente de deux pavillons à Ste Emerentienne et du bâtiment sis 18, bis rue de la Gare, les diagnostics relatifs à l'amiante, à l'électricité, à l'état des parasites/termites et au plomb sont nécessaires.

Il a été demandé de faire ces mêmes diagnostics pour l'immeuble, rue de Bellevue (ancienne paroisse) et pour le local commercial face à la mairie (« l'Excalibur »).

Deux bureaux d'études ont été consultés.

ODICEE : 2270.69 € TTC

BRETAGNE HABITAT DIAGNOSTICS : 1656 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par Bretagne Habitat Diagnostics.

2/ Maison Place de L'Eglise : devis architectes

Une consultation a été faite auprès de 3 architectes pour qu'une offre de maîtrise d'œuvre soit faite concernant le projet d'aménagement comprenant :

- ✓ La réhabilitation des façades en pierre et de la cheminée,
- ✓ L'aménagement des abords « ADAP -PMR », rampe
- ✓ La création d'un sanitaire public auprès de l'église

Deux architectes ont répondu :

Atelier CHATEAU : proposition d'honoraires de 8 095 € HT

SARL GENDA : proposition d'honoraires de 8 300 € HT

L'écart est faible et au vu des références et de la réalisation antérieure de sanitaires par le cabinet GENDA, l'assemblée délibérante décide de retenir l'offre faite par Mr GENDA.

Celui-ci a fait une option pour un aménagement Adap plus large au niveau de la façade et de la place. Une rencontre sur site permettra de discuter de l'intérêt de ce projet.

3/ Eglise : travaux à programmer

* Les corniches se dégradent et tombent en morceaux. Mr MORIN rencontre demain Mr BROCHAIN, staffeur, pour étudier quels sont les travaux envisageables.

* La porte d'entrée : le bas est très abîmé. Mr MORIN a rencontré Mr LE GOFF qui propose la rénovation de ces bas de portes pour un prix avoisinant les 600 €. Pour information, le remplacement par des portes neuves coûterait dans les 3 000 €.

* L'horloge : les aiguilles touchent le cadran empêchant le bon fonctionnement de l'horloge. L'entreprise BODET chargé de l'entretien propose la mise en état au prix de 892,80 € TTC. Accord à l'unanimité.

4/ Extincteurs : vérification et prestations maintenance

Suite à la mise à terme du contrat de prestations maintenance extincteurs avec SICLI, une nouvelle consultation a été faite auprès d'Eurofeu et de SICLI dans le cadre du groupement de commande proposé par la CIDERAL.

La commune de ST CARADEC possède 49 extincteurs (tous les bâtiments sauf la salle de sport, contrat passé avec EUROFEU il y a 2 ans).

Dans le cadre de la négociation avec la CIDERAL, SICLI propose des tarifs très intéressants, soit par exemple :

Vérification à 2.80 € au lieu de 7.80 €

Recharge 6 l : 13.60 € au lieu de 45.71 €

Recharge standard : 47.78 € au lieu de 94 €

L'assemblée délibérante, décide, à l'unanimité, de signer un nouveau contrat avec SICLI.

5/ Fourniture de gaz

La CIDERAL a fait un groupement de commandes pour l'achat de gaz propane. Le contrat de la commune avec BUTAGAZ prend fin en décembre.

Le tarif proposé par Primagaz est de 535 € HT la tonne.

Après rencontre avec le commercial de BUTAGAZ, il s'avère qu'il ne peut pas nous fournir à un tel prix.

L'assemblée délibérante décide de passer un marché avec PRIMAGAZ, le remplacement de la citerne se fera à leur frais.

6/ Inventaire des constructions transformables en habitations (PLUI) en zone rurale

Un recensement des bâtiments a été fait, une photo va être rattachée à chaque bâtisse.

7/ Elections régionales : permanences bureau de vote et dépouillement

Mise en place du bureau de vote et de dépouillement pour les 6 et 13 décembre.

8/ Point sur les travaux en cours

Voirie –environnement :

* Parking des 4 Clos : enrobage en cours

* Rue Nationale : écoulement des eaux de pluie

Des travaux de voirie sont à envisager afin d'éviter le ruissellement des eaux pluviales chez les riverains. Création d'un caniveau pour les entrées N°41 et N°43 et relèvement des bordures de trottoirs au N°39.

* Enrobage prévu à St Jorêt ne sera pas nécessaire, le point à temps manuel ayant été réalisé.

*Butte Ste Anne : les angles de trottoirs vont être rabotés

* Les membres de la commission voirie se réunissent samedi prochain

* Tri sélectif : la réunion d'information pour les riverains du bourg s'est déroulée ce samedi.

Mr NOGUES rencontre Mr BELNA ce mardi pour faire le point sur les containers jaunes.

* Travaux sur l'Oust : abattage et broyage réalisés pour dégagement de la rivière. Opération à la charge de la CIDERAL.

Sport :

* Les abris-touche sont en place

Périscolaire :

la CIDERAL propose un logiciel petite enfance en réseau pour la gestion des fréquentations garderie, cantine, TAP... Ce logiciel est pris en charge par la CIDERAL, seul l'achat de matériel (tablette) et la formation du personnel resterait à charge de la commune.

L'assemblée délibérante décide de prendre rang.

Associations :

Prévoir la mise en ligne des réservations pour toutes les salles communales.

Installer la WIFI salle des fêtes et point jeunes

Association Foncière :

Mr ANDRE informe l'assemblée que l'entreprise LELIEVRE TP a été retenue pour la réalisation des travaux de réfection des chemins ruraux

9/ Questions diverses

Propos racistes :

Le Conseil Municipal a décidé de faire diffuser via le site internet une BD afin de sensibiliser les gens sur la mixité de population.